

Présentation du service d'apprentissage à l'autonomie « L'Envol »

Le service d'apprentissage à l'autonomie accompagne les jeunes à partir de 16 ans :

- 8 filles et garçons sur un collectif aménagé en studios indépendants.
- 32 filles et garçons répartis sur l'agglomération dunkerquoise.

Cette préparation au passage à l'âge adulte se veut être un temps d'apprentissage qui nourrit une expérience de vie en dehors du collectif traditionnel.

Le service d'apprentissage à l'autonomie de l'AAES met à votre disposition une équipe éducative constituée d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs techniques, de travailleurs en intervention sociale et familiale ainsi que d'une psychologue, une maîtresse de maison, une infirmière et une accompagnante familiale.

Le service travaille en étroite collaboration avec la plateforme pédagogique du « Ponton ».



Où s'adresser ?

Pour une admission :

« L'Envol »

Adresse : 63 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque

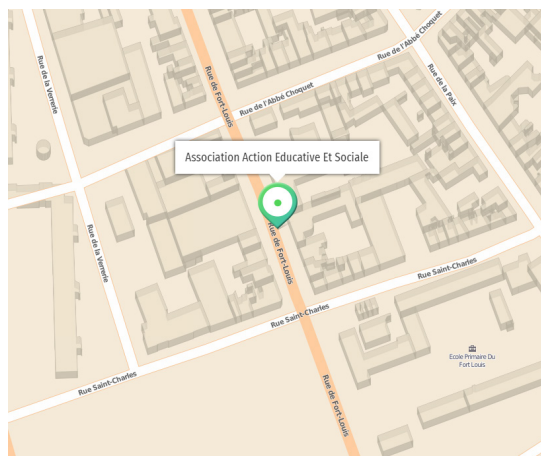
Téléphone : 03.28.61.29.13

Fax : 03.28.25.39.08

Mail : svandenbergh@aaedk.org



Bus C3 : Arrêt Fort-Louis



Parcours
Enfance-Jeunesse

Service d'apprentissage à l'autonomie « L'Envol »



Parcours Enfance-Jeunesse Service d'apprentissage à l'autonomie « L'Envol »

Directeur : **Maxime Lemoine**

Directeur adjoint : **Ludovic Clarys**

Cheffe de service : **Céline Pecquet**

Adresse : 63 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque

Téléphone : 03.28.61.29.13 / Fax : 03.28.25.39.08

Association d'Action Éducative et Sociale

Présidente : **Gracienne Dairin-Damman**

Directrice Générale : **Cécile Charlet**

Siège : 41 Rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Téléphone : 03.28.29.22.70 / Fax : 03.28.29.21.40

Site Internet : www.aaedk.org

Activité financée par :



Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté.

Implantée sur l'agglomération dunkerquoise, l'AAES accueille, observe, oriente et aide à l'insertion et à la réadaptation sociale des personnes mineures et des personnes majeures.

Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

Depuis 2016, l'Association d'Action Éducative et Sociale privilégie la transversalité du parcours de l'utilisateur au sein de son organisation.

Un accompagnement global et personnalisé est mis en oeuvre auprès de l'utilisateur pour favoriser sa sortie positive. **L'utilisateur est plus que jamais au cœur du projet associatif.**

L'accompagnement des jeunes au sein de « L'Envol »

L'Association d'Action Éducative et Sociale propose d'accompagner les jeunes dès 16 ans vers le passage à l'âge adulte.

L'Association conçoit le passage à l'âge adulte comme un parcours marqué par la date symbolique et juridique des 18 ans mais qui se prépare en amont, dès 16 ans et pouvant s'échelonner jusqu'à 19 ans.

Ce dispositif permet au jeune :

- D'avoir une **stabilité dans son accompagnement** de 16 jusqu'à 19 ans.
- De bénéficier d'une continuité de l'accueil lui permettant ainsi de **s'inscrire dans des apprentissages** dès 16 ans jusqu'à 19 ans.
- D'avoir accès à **des expériences plurielles**

« d'autonomie accompagnée » avec, si nécessaire, des « allers-retours » entre semi-autonomie et autonomie.

- **D'être acteur de son projet.**
- De **travailler sa sortie de manière progressive**, adaptée à son parcours.

Constitutif du Parcours Enfance-Jeunesse, le service d'apprentissage à l'autonomie se veut inscrit dans une logique de parcours du jeune à travers l'ensemble des services et établissements de l'Association.



Nos valeurs

- L'accompagnement éducatif et social
- La solidarité de nos accompagnateurs
- La sincérité de notre engagement
- La justice pour tous
- L'humanisme
- La laïcité



Nos partenaires institutionnels

- La Communauté Urbaine de Dunkerque
- Le Département du Nord
- La Région Hauts-de-France
- L'Éducation Nationale
- La Caisse d'Allocations Familiales



Nos partenaires institutionnels

- L'Agence Régionale de Santé
- La DDCS
- La DIRECCTE
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse